



AVIS DE PUBLICITÉ – PROCÉDURE ADAPTÉE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

COMMUNE D'ÉPOISSES 21460 – Tél. : 03.80.96.44.09

OBJET DE LA CONSULTATION :

La présente consultation a pour objet de désigner un prestataire avec lequel il sera conclu un marché public de maîtrise d'œuvre avec mission de base étendue au sens de la loi MOP pour :

LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTÉ D'ÉPOISSES DE 400 M²

Cette réalisation aura pour objet de regrouper les praticiens de santé en exercice à Époisses dans un même bâtiment (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, dentiste, orthophoniste, pédicure, psychologue...) pour apporter à la population d'Époisses et des environs de meilleurs services coordonnés de santé.

La maîtrise d'œuvre devra être assurée par une **équipe pluridisciplinaire dont le mandataire sera un architecte qui s'adjoindra les compétences d'un économiste de la construction qui peut faire partie de son cabinet (préciser sa qualification), d'ingénieurs conseils en structures, fluides y compris électricité.**

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
groupement solidaire

PROCÉDURE DE PASSATION :

Désignation d'un maître d'œuvre dans le cadre de la procédure adaptée en application des articles 28 et 74 II du Code des Marchés Publics modifié.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

L'ensemble des renseignements qui conditionnent la participation est contenu dans une déclaration du candidat jointe au cahier des charges.

Les candidats sont invités à l'utiliser (cette seule pièce dûment complétée et signée suffit) ou à joindre l'ensemble des informations demandées par des pièces dont la présentation est laissée à la libre appréciation du candidat.

Renseignements concernant la situation des opérateurs économiques et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection.

Référence professionnelle et capacité technique — références requises/niveaux spécifiques minimaux :

Pour démontrer leur capacité, les candidats présenteront :

- Les moyens humains dont ils disposent dans leur structure juridique et qu'ils peuvent affecter à la prestation du marché.
- **Trois références d'opérations similaires en complexité et en importance réalisées au cours des 3 dernières années ou en cours d'exécution** ou en cas d'impossibilité de fournir des références, toute autre information laissée à leur libre appréciation permettant de faire valoir que leur expérience et compétence sont suffisantes pour assurer la prestation. Des certificats de capacité établis par des maîtres d'ouvrage sont recommandés précisant, pour des opérations déjà exécutées, le respect des délais d'études, la précision des estimations en phase d'étude, la compétence en matière de direction de travaux.

Les cotraitants devront également présenter au moins 3 références datant de moins de 3 ans attestant de leurs compétences à assurer la mission à laquelle il soumissionne.

Il sera également tenu compte de la qualité de travail des candidats tant au titre des ouvrages déjà réalisés pour les communes et éventuellement pour d'autres maîtres d'ouvrage.

PIÈCES DEMANDÉES AU TITRE DE L'OFFRE

Tous les candidats devront produire :

- Un acte d'engagement qui fera apparaître la proposition de rémunération sur la base du montant des travaux indiqué dans la note de présentation soit 950.000 € HT, avec le détail de la répartition des honoraires entre éléments de mission (APS/APD/AOR) **incluant obligatoirement** la répartition par l'élément de mission des bureaux d'études dûment nommés qui servira de base à la négociation éventuelle.
- Une note méthodologique circonstanciée dans laquelle le candidat exprimera son intérêt pour ce projet et expliquera sa compréhension des difficultés à surmonter, des objectifs fonctionnels, environnementaux, de proximité de monuments historiques et quels sont les moyens et méthodes à mettre en œuvre pour répondre au mieux au programme technique de cette opération.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

L'appréciation des offres s'effectuera après sélection des candidats qui auront démontré leurs compétences au regard de leurs références et de leur propositions.

Sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants appliqués aux offres déclarées conformes au cahier des charges :

- Adéquation de l'approche proposée par le candidat avec les objectifs formulés par le maître d'ouvrage, exprimés dans le programme, du point de vue de la pertinence des réponses apportées aux objectifs énoncés dans le programme (environnementales, d'organisation, de fonctionnalité etc.) : **50 %**.
- Cohérence de la proposition avec les honoraires proposés en y associant ceux des bureaux d'études : **50 %**

La municipalité d'Époisses se réserve le droit d'engager une négociation avec le ou les candidats les mieux placés afin d'obtenir la meilleure proposition.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : lundi 04 avril 2011 à 12 h 00

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jours

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des maîtres d'œuvre peut être demandé en mairie d'Époisses - 26 rue des Forges - 21460 ÉPOISSES, soit par écrit, soit en téléphonant au Tél. : 03.80.96.44.09, soit par mail : mairie.epoisses@wanadoo.fr, ou fax : 03.80.96.33.83.

Modalités de remise des Plis :

Les candidats intéressés adresseront leur dossier en recommandé

Par la poste à Monsieur le Maire d'Époisses

26 rue des Forges – 21460 ÉPOISSES

Ou directement contre récépissé :

au Secrétariat de la Mairie d'Époisses

du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 11h30

Renseignements :

Monsieur MERLE, adjoint au maire, Tél. : 03.80.96.44.09

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A PUBLICATION : 9 mars 2011